

Action Cœur de Ville ! La Ville est candidate



SOMMAIRE

- **Bus** : l'Agglo va tester la gratuité
- **Horodateurs** : mode d'emploi
- **Écoles** : semaine à 4,5 jours maintenue
- **Nouveau label** : "Ville active et sportive"
- **Musée** : le programme 2018



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



EN BREF...

PLUIh : l'Agglo primée



En décembre, le Ministère de la cohésion des territoires a primé 21 démarches de mise en place de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUIh). L'Agglomération en fait partie, distinguée à plusieurs titres, parmi lesquels l'orientation d'aménagement et de programmation commerciale, le contrôle de l'étalement urbain et les actions de revitalisation du cœur de Bastide. Elle s'est vue accorder une dotation de 50 000€.

Collecte des déchets verts

L'hiver touche bientôt à sa fin, l'occasion de s'occuper de son jardin. Le ramassage des déchets verts en porte à porte reprend donc du service ce mois de mars. Le **lundi 5 mars** pour toute la **rive droite** et le **lundi 12 mars** pour la **rive gauche** (ramassage sur deux jours). Les sacs ou fagots sont à sortir le dimanche soir.
Rens : 05 53 41 01 77

Un bonus pour les bio !



L'Agglomération renforce son soutien financier aux jeunes agriculteurs. À l'aide de 4 500€ pour les installations en agriculture classique, elle ajoute désormais une bonification de 6 000€ pour celles en bio. Sont éligibles les jeunes agriculteurs de moins de 50 ans s'installant pour la première fois sur le Grand Villeneuveois. Depuis la mise en place des aides, 65 jeunes agriculteurs de l'Agglo en ont bénéficié, dont 19 à Villeneuve.

DÉPLACEMENTS

En avril, les bus deviennent gratuits



La gratuité totale des transports publics est déjà instaurée dans plus de 22 agglomérations françaises, tous bords confondus.

À compter du 7 avril, les bus de l'Agglo seront 100 % gratuits. Ce test, d'une durée de 8 mois, vise à doper l'usage des transports collectifs, le centre-ville, et le pouvoir d'achat. S'il est concluant, la gratuité sera confirmée en 2019.

Des bus en libre accès, pourquoi ?

Deux raisons principales : le réseau Élios atteint sa vitesse de croisière. Les recettes provenant de la vente des billets ne représentent qu'une faible partie du budget global des Transports. Or, pleins ou peu utilisés, les bus circulent et sont financés : autant qu'ils soient fréquentés par le plus grand nombre. Cette réflexion intervient aussi dans un contexte de fin de contrat avec le délégataire actuel (fin 2019). Comme pour la renégociation du contrat de l'eau ou de l'assainissement, c'est l'occasion de repenser l'existant, faire des choix éclairés dans l'intérêt de tous et, surtout, de les tester avant de s'engager.

Pour quels objectifs ?

La gratuité fera déjà du bien au porte-monnaie des ménages : fini l'abonnement ou l'achat de tickets pour les usagers habituels, et moins de frais pour ceux qui utilisaient leur voiture. La démarche devrait aussi avoir des effets sur le commerce de centre-ville ; la gratuité des bus devrait permettre aux clients de s'y rendre facilement. Autre point positif : les horaires et les circuits seront adaptés pour permettre aux actifs de se rendre chaque jour sur leur lieu de travail. Objectifs : lever les freins à l'utilisation des bus, susciter de nouveaux usages et booster la fréquentation.

Le réseau sera-t-il identique ?

Le délégataire actuel réfléchit à un maillage toujours plus efficace et à des ajustements pour correspondre, par exemple, aux horaires des actifs. L'offre aussi doit évoluer : la navette Parc Expos/centre-ville sera maintenue, mais intégrée à la ligne principale avec des fréquences renforcées en heure de pointe. La réflexion sera affinée tout au long de l'expérimentation.

Qui paye ?

Actuellement, le service est financé, conformément à la Loi, par le Versement Transport payé par les sociétés de plus de 11 salariés (0,6 % de la masse salariale) soit 68 %, à 28 % par le Département depuis le transfert du Transport scolaire à la CAGV, et à 4 % par la vente des tickets*. Ces 4 % peuvent être facilement compensés par une réorganisation du service. Au final, sans augmentation des impôts ni de la taxe Transport, le service peut fonctionner à fiscalité constante. Et tout le monde y gagne !

* Grâce à la maîtrise du budget Transport et Mobilité, la CAGV peut chaque année réaliser des investissements : renouvellement des bus, aménagement des aires de covoiturage, achat de vélos...



RÉFORME DU STATIONNEMENT

Horodateur, mode d'emploi

Depuis janvier, on y est ! La réforme de la gestion du stationnement payant confiée à la Ville par l'État est en place. Si elle n'a pas engendré de hausse des tarifs, elle a nécessité le changement des horodateurs. D'un usage pourtant simple, ils en déroutent plus d'un. Petit cours de rattrapage.

Ils sont au nombre de 27, alimentés par énergie solaire : les horodateurs de la Bastide sont les mêmes ou presque. Connectés, ils présentent désormais un écran sur lequel tout est indiqué. Horodateur, dis-moi comment tu fonctionnes...

- 1 D'abord, il faut savoir que lorsqu'il n'est pas utilisé, l'écran se met en veille pour économiser l'énergie. La 1^{re} chose à faire est donc d'**appuyer sur le bouton de mise en marche**.
- 2 Deux choix sont alors proposés :
 - **Choix 1 : payer son stationnement**
 - **Choix 2 : payer un FPS** (contravention). Que l'on soit en zone gratuite ou en zone payante, il faut sélectionner le 1^{er} choix en tapant 1 (sur le clavier et non sur l'écran...).
- 3 Entrer ensuite le **numéro de sa plaque d'immatriculation**, puis **valider**.

En zone Chrono (gratuite 2h), fin de l'opération. Un ticket est imprimé.

Si vous êtes en secteur payant, c'est le moment de choisir le mode de paiement :

- **En espèces**, en insérant directement les pièces dans l'horodateur, selon le temps de stationnement désiré : (15 min = 0,10 €, 30 min = 0,30 €...)
- **Par carte bancaire**. Vous devez alors entrer l'heure de fin désirée en appuyant, comme indiqué, sur les boutons + et -, et valider.

Pour régler : tout aussi simple. En insérant la carte et en composant votre code, ou « sans contact ». Un ticket est alors édité.

Bon à savoir : il n'est pas nécessaire de déposer ce ticket derrière le pare-brise. La borne est connectée à un serveur que les agents de surveillance consultent.



Bouton de mise en marche

Validation

Réglage du temps de stationnement



➤ L'ABC des changements liés à la réforme

• **A comme Amende** : La contravention, pour défaut de paiement ou dépassement d'horaire, porte le nom de FPS (Forfait Post-stationnement).

• **B comme Boîtes à lettres**. Le FPS (ancienne amende) est notifié sur votre pare-brise en cas d'infraction. Il est ensuite envoyé par courrier à votre domicile.

• **C comme Combien ça coûte ?** Le montant du FPS pour défaut de paiement est fixé à 15€ s'il est payé dans les 4 jours. Attention, passé ce délai, il en coûte 25€. *À ne pas confondre avec le stationnement gênant (35€) ou très gênant (135€).*

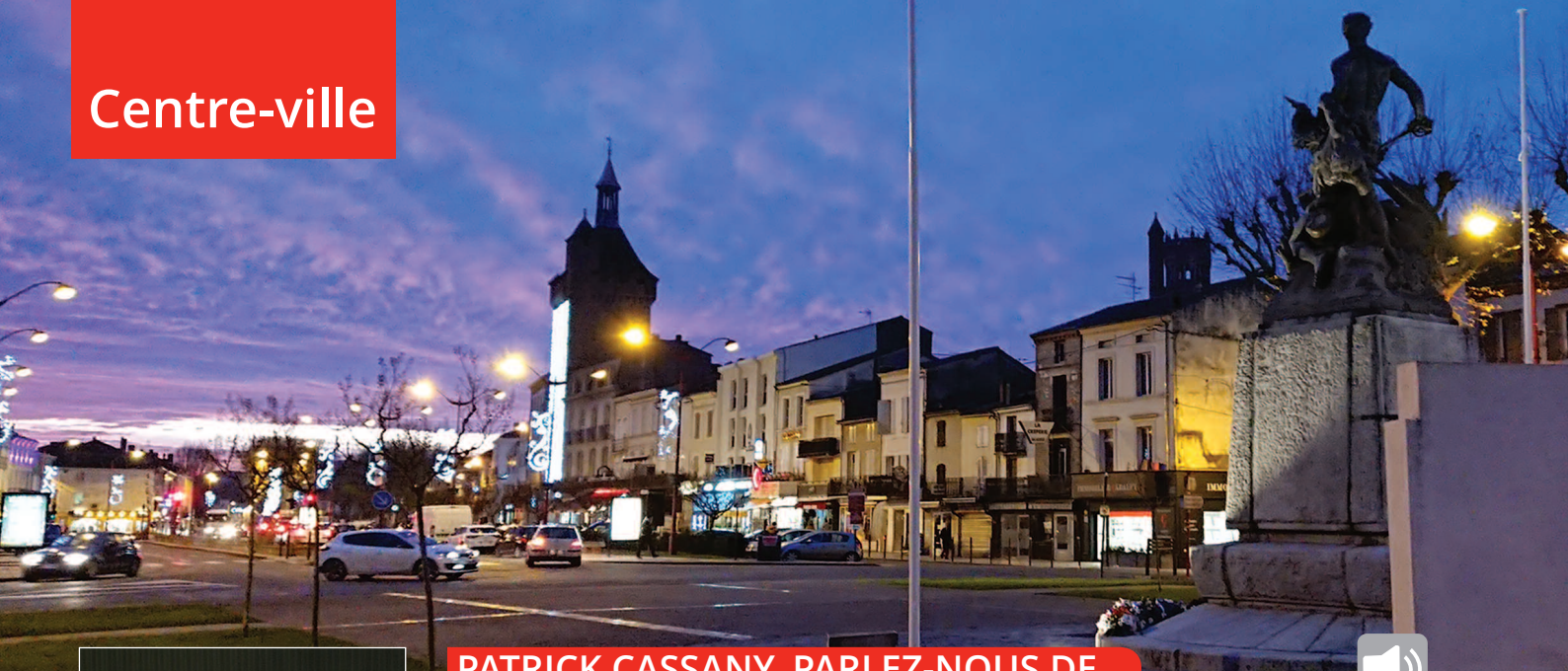
• **D comme Direct**. Il est possible de régler directement le stationnement ou le FPS à l'horodateur, en espèces, par carte bancaire ou sans contact. (Pour le FPS, il faudra entrer le n° qui figure sur le FPS).

• **E comme Enregistrement**. Très important : en zone payante ou Chrono, il faut s'enregistrer à l'horodateur, en entrant sur le clavier son numéro de plaque d'immatriculation, puis valider.

• **F comme Faire quelques pas**. La Bastide dispose de nombreux parkings gratuits (242 places rien qu'à l'Hôtel de Ville). Il suffit de faire quelques pas. Sinon, utilisez les navettes gratuites...

• **G comme Gratuité**. Ville neuve a étendu sa zone Chrono aux rues de la Fraternité, Cieutat et Puits-Couleau, soit 110 places de plus (328 au total) ! **Rappel** : le samedi après-midi, les parkings sont gratuits !





PATRICK CASSANY, PARLEZ-NOUS DE...



La candidature de la Ville à la police nationale de proximité

Évoquée au printemps dernier par le nouveau gouvernement, la création d'une « police de sécurité au quotidien » n'est pas passée inaperçue à Villeneuve. La Ville a d'emblée fait savoir qu'elle était prête à la déployer en ses murs.

Une « police nationale de proximité » est-ce la solution pour Villeneuve ?

Patrick Cassany - Ce n'est pas LA solution, mais un outil supplémentaire. Et en matière de sécurité, tous les moyens sont bons. J'ai donc écrit à la mi-juin au Président et au ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, pour leur signifier que la Ville était candidate à ce dispositif qu'Emmanuel Macron proposait de re-déployer dans son programme. Il est essentiel que l'État démontre qu'il n'y a pas de zone de non-droit.

Quelle est la situation à Villeneuve ?

PC - Villeneuve n'est pas Chicago. Les chiffres de la délinquance à Villeneuve sont plutôt faibles par rapport à ceux d'autres villes de même taille, y compris du département. Pour autant, nous subissons ici des trafics très localisés, en plein centre-ville, au vu et au su de tous. En tant que Villeneuvois, je partage l'exaspération des riverains,

des habitants et des commerçants les plus proches. En tant que maire, je ne me résous pas à voir une poignée de mineurs ternir l'image de notre cité.

Concrètement, que faites-vous ?

PC - Avec les moyens légaux, dont disposent les mairies, nous menons une politique déterminée : police municipale renforcée et armée, vidéo-protection, rappel à la loi, prévention aussi avec les éducateurs de la Sauvegarde, concertation régulière avec l'État et commissariat. Toutefois, je n'ai cessé de réclamer une présence policière renforcée, et en tenue, dans le secteur où les trafics se produisent. À cet égard, depuis septembre, des opérations « coup de poing » régulières se tiennent à toute heure du jour ou de la nuit.

Est-ce suffisant ?

PC - Cela ne l'est jamais assez. Chacun doit se mobiliser. En décembre, j'ai aussi donné mon accord à la mise en place d'une participation citoyenne -

sous réserve que l'État en fixe les modalités et le contrôle - parce que la sécurité, c'est d'abord, et avant tout, l'affaire de tous ! La mise en place d'une police nationale de proximité pourrait constituer le socle d'une action commune, efficace et visible, suffisamment conséquente pour mettre fin à des agissements devenus intolérables.



Les policiers municipaux de Villeneuve sont armés depuis 2017.

“ La Ville est prête ! ”

En décembre dernier, le premier ministre Edouard Philippe* annonçait un plan de 5 milliards d'euros baptisé « Action cœur de ville » pour soutenir les villes moyennes. Villeneuve s'est aussitôt portée candidate.

L'annonce d'un soutien financier destiné aux villes moyennes qui ont déjà entrepris des opérations de revitalisation dans leur centre-ville : il n'en fallait pas plus pour que Patrick Cassany écrive immédiatement au Premier ministre pour lui détailler les actions engagées dans la Bastide. Car les axes d'actions concernés par ce plan sont les mêmes que ceux portés par Villeneuve et son agglomération.

• **Habitat et logement** : parce que la Bastide concentre les logements les plus anciens, la Ville s'est engagée dans une 2^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Une opération de restauration immobilière (ORI) est également en cours, ainsi que des projets avec les bailleurs sociaux pour permettre l'extension du Foyer des jeunes Travailleurs rues Lakanal et Parmentier. Le projet d'aménagement de la venelle de Paris pour permettre aux propriétaires d'aménager des logements dans les étages inoccupés au-dessus des commerces est aussi lancé.

• **Soutien au commerce de centre-ville** : face à la révolution des pratiques commerciales, des aides financières à la rénovation des devantures commerciales ont été mises en place, une Maison du Commerce ouverte et, en partenariat avec les associations de commerçants, d'importants moyens ont été mobilisés pour développer de nombreuses animations ainsi que le *e-commerce* sur le Villeneuvois.

• **Restrictions sur le commerce de périphérie** : poser des règles claires en la matière, c'est l'objet du futur Plan Local d'Urbanisme en cours de finalisation. Il propose des règles contraignantes pour juguler le développement des commerces en périphérie qui représentent en m² presque le double de la moyenne nationale.

• **Valorisation des espaces urbains et du patrimoine** : à ce jour, toutes les rues du centre-ville ont été refaites, et un programme de restauration du patrimoine historique et architectural est en cours, intégrant espaces publics et monuments (chapelle du Bout du Pont, chapelle des pénitents Blancs, berges du Lot...).

Après l'annonce du plan « Action Cœur de Ville », le ministère de la Cohésion territoriale a indiqué que les villes ayant déjà des projets aboutis pourraient contractualiser dès 2018. Villeneuve est non seulement candidate, mais elle est prête ! Reste à savoir si elle sera retenue, à quelle hauteur financière et dans quels délais.

* Lors de la Conférence des Territoires, qui se tenait à Cahors, le 14/12/2017.

Centre-ville



ORI : rue Lakanal projet de résidence habitat jeunes



Déployer tous les moyens pour que Villeneuve soit belle, dynamique, vivante et sûre, c'est ce à quoi s'emploie la collectivité. Tous les leviers sont activés pour que la tendance à l'embellie se confirme. La Ville met les bouchées doubles pour y parvenir.



Rénovation de rues



2018 : restauration des Pénitents Blancs



► Vie pratique

Agur ouvre une agence en centre-ville

Depuis janvier, c'est la société AGUR qui est en charge du service public de l'eau potable et de l'assainissement à Villeneuve. À la demande expresse du maire, elle vient d'installer un espace clientèle en centre-ville, au n°1 de la rue Ozanam, derrière l'église Sainte-Catherine, ouvert au public du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Des conseillers sont aussi disponibles au 09 69 39 40 00 (prix d'un appel local).

SEMAINE DES 4,5 JOURS

On garde le rythme !

C'est acté : à la rentrée, Villeneuve reste à la semaine de 4,5 jours. Un choix largement plébiscité par les parents, qui respecte le rythme de l'enfant.

Les 16 écoles* ont choisi : 11 d'entre elles, représentant 65 % des élèves, se sont prononcées pour le maintien des 4,5 jours. « Il était important de leur demander leur avis, et nous nous serions rangés derrière leur choix, précise le Maire. Aujourd'hui, je me réjouis de leur décision ». En effet, revenir sur cette organisation - qui a fait ses preuves - aurait signé la fin du projet éducatif, des activités gratuites et un retour le mercredi matin au centre de loisirs payant...

Des jours de classe allégés, mieux répartis et des enseignements recentrés le matin lorsque la concentration est la plus vive, voilà le principe même de la réforme. « C'est l'intérêt de l'enfant qui prime, il est au cœur de notre action », insiste Ghislaine Claudel-Dour-

neau, élue à la Réussite éducative. Un apprentissage qui s'accompagne aussi de TAP, ces temps dédiés à la découverte d'activités, que la Ville a fait le choix, en 2014, de ne pas faire payer aux parents ; là encore, un vrai choix politique validé.

Au final, la semaine de 4,5 jours sera donc maintenue à la rentrée 2017/2018. Et les TAP, toujours gratuits pour les familles.

* Via les conseils d'écoles, composés de représentants élus des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et des délégués départementaux.



En 2017, TAP de formation aux 1^{ers} secours. Tous les élèves des classes de CM2 ont été initiés aux gestes qui sauvent.



EN BREF...

Recensement en cours



Le comptage de la population est en cours et se déroule **jusqu'au samedi 24 février inclus**. Pour mener cette enquête annuelle demandée par l'INSEE, trois Villeneuvoises ont été recrutées : Chantal Brouat, Régine Thiot et Rose-Marie Signoret (de gauche à droite sur la photo). Elles seront chargées de remettre les questionnaires ou de transmettre les codes d'accès à ceux qui souhaitent répondre par Internet. Rappel : le recensement est obligatoire. L'anonymat est garanti, les infos sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE. Avant la visite d'un agent accrédité, un courrier vous sera adressé.

Rens : service Élections :
05 53 41 53 26

RÉCOMPENSE

“Ville active et sportive”

Créée en 2016 par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports*, cette distinction vient couronner la politique sportive de Villeneuve en matière d'équipements, de pratiques pour tous les publics et de santé publique.

La nouvelle est tombée mi-décembre et le label décerné officiellement le 1^{er} février à Toulouse : Villeneuve est désormais, pour une durée de 2 ans, «ville active et sportive». S'il n'apporte aucune subvention, ce label n'en reste pas moins très honorifique pour les communes qui, comme Villeneuve, peuvent être fières des actions engagées. Car si l'objet premier est de récompenser les villes qui proposent une offre innovante d'activités physiques et sportives, le jury relève celles « qui contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire ».

« Active et sportive » : le message est très positif et réjouit les élus Marie-Christine Albinet, adjointe aux Sports, et Jean-Yves Marchand, conseiller délégué au suivi technique



Ce label prouve que le Maire et ses élus au Sport vont dans le bon sens, en termes d'offre et d'infrastructures.



maire Patrick Cassany. « C'est dans cette voie de l'excellence qu'il nous faut poursuivre l'action pour Villeneuve, par des reconnaissances nationales de tout ce qui se fait de bien et de beau, ici » a-t-il conclu.

* Ainsi que l'Union Sport et Cycle (USC) et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES).



GAJAC

Quand le musée s'amuse

Nouvelle année, nouvelle saison muséale à Gajac avec un parti pris affirmé : se réinventer au gré de belles rencontres, autour d'expressions artistiques nouvelles et innovantes.

Gardien de mémoire par définition, le musée de Gajac est aussi, par vocation, un lieu de diffusion de l'histoire de l'art et de partage du savoir. Mais pas de passéisme dans la démarche, bien au contraire. À l'affût des tendances, il s'est donné pour mission de faire connaître les nouveaux mouvements et les jeunes artistes contemporains.

La preuve dès le **17 février** avec l'exposition « *Écho et résonances* », qui laisse à nouveau place aux jeunes Lot-et-garonnais. C'est le plasticien **Émilien Châtelain**, diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy, spécialisé dans la création assistée par ordinateur, qui ouvrira la saison 2018. « Lâché » dans les réserves du Musée, ce performeur a été inspiré par diverses œuvres entreposées, auxquelles il a souhaité redonner vie. Retranscrits associant vidéo, image et son, ils seront ré-habités et sublimés par des jeux de miroirs qui font réfléchir... À noter que pour cette création unique, l'artiste a travaillé avec de jeunes Villeneuvois.

En mai et jusqu'au **30 septembre**, place au grand photographe espagnol **Chema Madoz**. Ce personnage à la poésie déroutante, offre par le détournement d'objets du quotidien, une lecture différente du monde.

Écho et résonances
du 17 février au 15 avril



Photo Émilien Châtelain



Photo Chema Madoz



Ida Karskaya

© François Pons

En noir et blanc, il décline « *Les règles du jeu* » avec humour, rigueur et cette singularité qui le classe dans les surréalistes. Présent depuis 30 ans dans les grands musées du monde, il présentera à Villeneuve plus de 110 photos.

À l'automne, du **26 octobre au 13 janvier 2019**, autre genre, peut-être inclassable lui aussi : l'univers de **Ida Karskaya**

« *L'indomptable* ». Née en 1905 en Russie, cette artiste française se placera toujours à contre-courant des modes en travaillant sur de multiples supports. C'est à partir des années 50 qu'elle sera reconnue, notamment pour ses collages créés à partir de multiples matériaux (écorces, cordes, métaux, pierre...), avec un humour et une liberté assez décapants.

Le musée, ce sont aussi des événements et de nombreuses animations/ateliers autour des expositions... découvrez vite le programme sur :



ville-villeneuve-sur-lot.fr

➤ EN BREF...

Éveil musical



Courant janvier, les élèves de grande section de l'école maternelle St-Exupéry, ont été accueillis au Conservatoire pour une découverte des instruments de musique. Par groupe de 2 à 4 enfants, ils ont pu écouter, toucher, tenir et tenter de sortir quelques notes de violon, saxophone, piano, trombone, guitare, accordéon, flûte... De quoi éveiller leurs oreilles... et des vocations ?

Le dimanche, j'ai Bib !

Notez bien le rendez-vous ! Le **4 mars**, ce sera le dernier dimanche d'ouverture de la bibliothèque municipale pour cet hiver. Entre 10h et 13h, venez flâner, bouquiner, feuilleter, consulter, emprunter. À partir de 10h30, les familles pourront assister gratuitement à une séance de contes. *Centre Culturel, 23, rue Etienne-Marcel.*

Embellie aux Pénitents



La Ville a programmé avant l'été le début de la restauration de la chapelle des Pénitents Blancs, classée Monuments Historiques en 2014. Depuis un an déjà, le mobilier-classé lui aussi- qu'elle contenait et conservé au Musée, fait l'objet de soins dans les règles de l'art, notamment les statues. La tâche a été confiée à Tiziana Mazzoni, restauratrice lot-et-garonnaise agréée Monuments historiques, qui y travaille pour encore une année.

Confiance et détermination

2018 nous approche encore des objectifs fixés. Tenir ces engagements, formulés auprès de vous tous, est la raison de notre action. Le nouveau label « Ville Active et Sportive », récompensant notre politique en la matière, est à ce titre un bonus moral, une exhortation à poursuivre dans l'excellence. Cette voie doit être notre boussole en des temps où les repères de notre société sont en pleine évolution.

Le cap, lui, est bâti sur la stabilité et la confiance. Confiance envers des élus municipaux engagés dont la motivation ne faiblit pas ; confiance envers les agents qui s'emploient à faire vivre le service public municipal, essentiel à notre vie quotidienne.

N'en déplaise à ceux qui s'obstinent à ne voir que le côté obscur des choses, toutes les forces légales sont activées, toutes les démarches mises en œuvre et les moyens sollicités dans la limite de nos prérogatives. Et nous ne sommes pas les seuls.

Chaque jour, des Villeneuvois s'engagent auprès des jeunes, dans les écoles, les structures, les clubs. D'autres embellissent, innovent, se lancent. Tous, sont animés par une même confiance en la Bastide. Comme eux, nous croyons fermement en un avenir pour Villeneuve et son agglomération. C'est tout le sens de notre action.

*La majorité municipale
"Unir Villeneuve"*



Début d'année très festif avec la cérémonie des vœux du Maire, la galette des rois des seniors et le thé dansant.

Février s'annonce tout aussi animé avec la fête foraine qui a pris ses quartiers parking de la République jusqu'au 26.



Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Les raisons de notre opposition de principe à la gratuité des transports : la valeur des symboles

La gratuité des transports est tout d'abord une vue de l'esprit car, comme tout service public, elle a un coût. Or l'argent public n'existe pas. C'est celui qui est pris dans la poche des contribuables.

Ensuite, elle viole le principe même d'égalité entre tous les citoyens, gage pourtant de la cohésion sociale. Chacun doit participer, même de façon tout à fait symbolique, à la vie de la commune. C'est aussi le simple respect de la fraternité et de la solidarité.

C'était dans ce même esprit que vous avions proposé, mais en vain aussi, une baisse même symbolique des indemnités des adjoints pour accompagner les efforts demandés aux Villeneuvois.

Mais, il faut croire que certains de nos édiles sont réfractaires à cette valeur morale de l'exemple qui veut que l'on s'applique à soi-même ce que l'on exige des autres. On ne peut indéfiniment être communiste des biens d'autrui et conservateur de ses propres biens...

Pour nous joindre : reunirvilleneuve@orange.fr

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

Villeneuve sur Lot : la ville de tous les dangers

Depuis quelques semaines, pas un jour ne passe sans que nous apprenions dans la presse locale de nouveaux faits divers choquants qui n'ont rien à envier à Marseille ou au 9-3...

Voitures vandalisées dans le quartier de la sous-préfecture (!), agressions diverses, policiers molestés, chauffeurs de bus attaqués, braquage à main armée, cambriolages en série, bagarre géante sur les boulevards et insultes gratuites. Voilà le lot quotidien des habitants de Villeneuve. L'insécurité dans cette ville ne date pas d'hier mais la spirale infernale semble s'être accélérée ces derniers temps.

Les autorités locales, le maire en tête, semblent impuissantes et aveugles afin d'apporter des solutions concrètes à ces problèmes qui empoisonnent la vie des citoyens. La création d'une police du quotidien n'y changera rien.

Seuls une politique de tolérance zéro, des moyens de police largement supplémentaires et une justice ferme et répressive pourront endiguer cette situation.

Il faut que la peur change de camp!

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Les derniers événements nous poussent à réfléchir sur les phénomènes endémiques d'insécurité qui frappent notre ville et ses alentours. En tant qu'élus, nous devons être conscients que nos concitoyens sont fatigués de ces démonstrations d'incivilités à répétition. Ils sont certes le fait d'une minorité et si certains veulent stigmatiser, ils se trompent. Mais tant reste encore à accomplir car l'aveuglement est pugnace et il ne s'agit plus d'un sentiment.

Notre député s'est prononcé pour l'implantation de la police dite de proximité. Nous attendons des résultats, car celle-ci viendra légitimement épauler nos forces de l'ordre, municipales et nationales qui accomplissent leur travail avec brio et humanité.

Mais l'autorité ne se décrète pas, elle se bâtit jour après jour, sur des valeurs justement partagées et sur la cohésion de nos territoires. Les décisions en matière d'implantations commerciales et donc d'emplois sont d'importance, il s'agit de redonner espoir à nos contrées injustement frappées de chômage : nos jeunes doivent rêver d'espoir et non de misère et chacun doit savoir que son avenir peut durablement s'ériger en notre bastide.

*Groupe d'opposition
"Les Républicains"*